L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 3 FEVRIER 1893.

PETITES ANNONCES.

LEÇONS D'ESPAGNOL.

AUX personnes parlant le français et vice versa. S'adresser par lettres, à M. Auguste Disdier, bureau de l'ABEILLE.
31 jan—6f

A VENDRE.

A VENDRE—Un bon magasin de tailleur avec une bonne clientèle; un excellent placement pour une personne connaissant le métier. S'adresser Joe Brandner, No 34 rue Bourbon. 22 janv

DEMANDES.

ON demande—Une bonne pour le service d'un enfant. North Galvez, 266.
2fév—3f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Silvestre Blasini vs Louis Tanet.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 17,154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 3me jour de févier 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 jan—21 28—fév 3.

Eugène Ravain vs. Aug. Bernau.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS.—No 17,204—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Crescent Boarding Stables, coin des rues Nord Remparts et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 15me jour de février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un cheval brun.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
9 fév—2 9 14

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,662—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 fév—3 7 12

Succession de Letitia McMahon, née Byrnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,903—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur datif dans la succession de feue Letitia McMahon, née Byrnes, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er fev—1 5 10

Succession de Mathias Huber, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,213—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gottlieb Huber, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 janv—25 29—3 fév

Succession de Peter Liulia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,864—Division D—Attendu que John E. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Liulia, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 jan—28—fev 1 6

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,978—Division C—Rousseau, Latour & Co vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de Rousseau, Latour & Cie, composée de Ferdinand Rousseau, Victor Latour et Armand M. Delavalade, soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel, notaire, en son bureau No 9 rue Carondelet en cette ville, le LUNDI, 6me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des pétitionnaires soient suspendues et que Victor Leovy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1893.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
31 janv—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,846—Division E—Henry E. Grice vs. ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition et des sons prise en considération—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Henry E. Grice, après avis légal et dûment, soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, en son bureau, dans le Morris Building, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, le LUNDI, 23me jour de février 1893, à partir de 11 heures A. M., pour déterminer si le répit sollicité dans cette affaire de un, deux et trois ans de la date de la dite réunion, lui sera ou non accordé, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Bernard McCloskey soit nommé comme l'avocat pour représenter les créanciers absents en cette affaire.
Nlle-Orléans, 18 janvier 1893.
Signé GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20 janv—20 27—fév—5 12 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,777, Division A.—Theresa Hoffman vs. ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Theresa Hoffman, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, le 16me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues et que Thos S. Ellis, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
14 jan—3f au 16 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,764—Division C.—Ordre de Cour.—Mme M. L. Duprée, femme de A. J. Duprée et A. J. Duprée, son mari, vs. leurs créanciers.—Que la dite cession des biens faite par Mme M. L. Duprée et A. J. Duprée, son mari, soit acceptée par la Cour, et qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, commençant le 21 février 1893, à 11 heures A. M., et que W. K. Horn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle, et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes les procédures contre les personnes et biens des plaignants soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1893.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
12 janv—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,987—Division C—D. M. Valeton vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire D. M. Valeton, soit convoquée et tenue pardevant E. Bonny, notaire public, en son étude, No 29 rue Royale, en cette ville, le MERCREDI, 15me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de terminer sur la dite application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes affaires qui pourront leur être soumises, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 30 janvier 1893.
Signé GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
31 janv—3f au 15 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,908, Division D.—Matt H. Stork vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Matt H. Stork soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; que C. A. Schreiber, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, notaire, commençant LUNDI, 27me jour de février 1893, à 11 heures A. M., et que jusqu'à nouvel ordre de cette cour, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1893.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 janv—3f au 27 fév

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 2 FEVRIER—CLASSE No 128
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
69	22	32	1	25	14	16	73	31	55	65	53	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sur seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 2 février 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 7 FEVRIER 1893

GROS LOT:
$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,......	20,000
1 Lot de..	10,000,......	10,000
1 Lot de..	5,000,......	5,000
2 Lots de..	2,500,......	5,000
5 Lots de..	1,000,......	5,000
25 Lots de..	300,......	7,500
100 Lots de..	200,......	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60,......	18,000
500 Lots de..	40,......	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit......	$10,000
100 Lots de... $60, ...	6,000
100 Lots de... $40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit......	$19,980
999 Lots de $20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à..... $265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucune.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance du lot annoncé.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE-COTTAGE

—ET—

Un terrain pour bâtir y attenant

Rue Enghien, entre Remparts et St Claude.

Succession de Mme James R. Carrigee

No 36,248.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Mercredi, 1er mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W.C.H. ROBINSON, Encanteur, Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 janvier 1893, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain demi lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enghien, ou avenue Lafayette, Port, Remparts, anciennement Amour, et St-Claude, anciennement Bons Enfants, et mesurant 14 pieds 1 1/2 pouce de face à la rue Enghien, ou avenue Lafayette, sur une profondeur entre lignes parallèles de 130 pieds 3 pouces 6 lignes et étant la moitié la plus près de la rue Remparts, du lot de terre désigné par le No 29 de l'îlet No 12 sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer de la ville, le 21 novembre 1844 et déposé pour référence en l'étude de Jules Mossy, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois contenant 3 chambres et une cuisine et désigné par le No 135 rue Enghien.

Un terrain de choix pour bâtir avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District, dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 30 sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant au pied américain 28 pieds de face à la rue Enghien [ou Avenue Lafayette] sur 130 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions : comptant. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 devront être assumées par les acquéreurs.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant John R. Légier, notaire.
25 janv—25—1 8 15 22 fév—1 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage de résidence et deux terrains rue Philippe entre Franklin et Liberté.

Succession de Anne Weinkemmer.

No 36,148.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 1er MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 1er mars 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 janvier 1893 à l'encan il sera vendu :

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, privilèges et tout ce qui y appartient, dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Philippe, Liberté (ci-devant Elea) Franklin (ci-devant Race) et Jackson, assignés comme les terrains Nos 5 et 6 sur un plan déposé, pour référence, en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 152. Lesdits terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 29 pieds 10 pouces de façade rue Philippe, sur 118 pieds, 8 pouces, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois ayant 4 chambres et à l'arrière, une cuisine à deux étages ainsi qu'une grande cour sur le côté, convenable pour y avoir une écurie pour drays et mulets. La propriété est désignée par le No 483 rue Philippe. On peut inspecter les lieux en en demandant les clefs au bureau des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en paiements égaux portant 7 pour cent d'intérêt par an, assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1893 assumées par l'acquéreur; 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant John J. Ward, notaire.
28 jan—28 fév 1 8 15 22 mars 1

PAR D. E. MORPHY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand stock d'épiceries et de balances, coffre-fort et installations de bureau.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,367.—Division B.

Henry Ehrensing contre ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, à moi adressé, en date du 27 janvier 1893, je vendrai à l'encan, MERCREDI, 8 février 1893, à 11 heures du matin, dans le magasin No 103 rue Poydras—

Tout le stock d'épiceries (groceries), les balances, un coffre-fort et les meubles de bureau livrés par le susdit insolvable à ses créanciers.
Conditions—Rigoureusement au comptant.
28 janv—28 31—fév 1 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif aux risques et frais de Nicholas G. Carbajal acquéreur précédent de la propriété ci-après décrite.

Mutual Loan & Building Co.
—VS.—
Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,216—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté, et ayant, au mesure américaine, cinquante-trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 janv—27—fév 6 13 20 27—1er mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété améliorée de valeur rue Camp, entre Race et Robin, (la rue à l'arrière étant Magasins.

Léon Joubert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 37,773.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasins Race et Robin, désigné par le No 2, sur un plan fait par Hedin, le 25 janvier 1853, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 124, lequel lot mesure vingt-huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et est à une distance de trente-cinq pieds de la rue Race.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 janv—27—fév 6 13 20 27—mars 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Southern Loan & Building Association, de Knoxville, Tenn.
versus
P. F. Kendall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,462.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 8 février 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans et Etat de la Louisiane, dans le Quatrième District de la dite ville, dans l'îlet No 389, borné par les rues Troisième, Willow, Clara et Quatrième, et désigné comme lot No 9 sur un plan de la succession McDonough, aussi sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 25 mars 1871, dont une copie est annexée à un acte de vente de la succession de Patrick H. Cummings à Jos. H. Cummings, passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 5 mai 1871, ayant comme façade trente trois pieds sur la rue Troisième et quatre vingt-seize pieds deux pouces et quatre lignes sur la rue Willow; entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 anv—6 7 13 20 27—fév 3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil à la Brasserie Algiers.

Matt. D. Lagan versus la Compagnie de la Brasserie Algiers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,987.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

A la Brasserie Algiers, sur la rue Decatur, entre Jefferson et Madison, Alger—

Un lot de machines, chaudières, réservoirs, glaciers, coolers, hose, barillets, brouettes et autres propriétés diverses, etc., qui se trouvent dans le dit local. Aussi, 13 chevaux, 3 wagons, un lot de harnais et un lot de meubles de bureau, coffre-fort en fer, etc. Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1 fév—1 3 6

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, argenterie, etc.

Interdiction de S. R et R. S. D. Henderson.

No 33,694—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 11 février 1893, à 11 heures A. M., sur les lieux No 505 rue Magasins entre Richard et Orange, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 janvier 1893 et rendu dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
31 janv—31—1 8 fév à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence centrale et commode en briques à deux étages, No 268 RUE CARONDELET,

Entre Calliope et l'avenue Howard.

Succession de Paul Marie Duval Grandmaison.

No 18,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 janvier 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

La résidence en briques à deux étages centralement située, No 268 rue Carondelet contenant vestibules au premier et au rez-de-chaussée, salons doubles, salle à manger, cuisine, dépense, etc., au rez-de-chaussée, chambres à coucher confortables et galleries, chambres au premier, citerne, dépendances, grande cour dans le fond et allée de côté, etc.

Le lot est décrit comme suit :

Un certain lot de terre à tu dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 215, borné par les rues Carondelet, Calliope, et les avenues St Charles et Howard, lequel lot commence à une distance de 42 pieds de l'encoignure Calliope et mesure 40 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Carondelet, 86 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur à la ligne du fond sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et est composée de deux portions de terre, une, la plus rapprochée de la rue Calliope étant désignée par la lettre B, sur un croquis fait par D. M. Brosnan, voyer, daté le 9 juin 1888 et annexé à un acte pardevant M. C. Soniat, notaire public, daté le 24 juillet 1888, et l'autre est désignée par le No 1, sur un croquis par C. Schnaeder, voyer, daté le 28 avril 1886, annexé à un acte passé pardevant O. T. Soniat, notaire public, le 10 juin 1886. Confortablement bâtie, convenable au centre des affaires et ayant de grands terrains, rendant la propriété extrêmement désirable et de valeur permanente.

Conditions.—La moitié ou plus comptant et la balance à 1 ou 1 et 2 ans pour billets portant 7 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée aux porteurs des billets. L'acte devra contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation et toutes autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et aura droit de possession et de locations à partir du 1er mars 1893. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.
29 jan—29—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante résidence en bois à deux étages.

No 169 avenue Washington, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de C. B. Buddecke.

No 37,036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 8 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1892, et signé le 23 décembre 1892, par l'Hon Fred D. King, juge de la cour susdite, Division B, dans l'affaire mentionnée plus haut, la propriété décrite ci-après, à savoir :

La belle résidence en bois bien bâtie, à deux étages, No 169 Avenue Washington dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Camp et Chestnut. Elle est retirée du trottoir avec une belle grille en fer, le pavage Schillinger pour se promener et cour pavée, ouvertures de chaque côté et ayant une grande galerie, corridor, salons avec arches, salle à manger, office, cuisine, chambre de déchargage au premier, étage, corridor, cinq chambres à coucher, chambre à bain, galeries devant et derrière au second étage, citernes et hangar.

Le lot de terre est désigné par le No 14 et mesure 39 pieds de face à l'avenue Washington sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Elle est située sur une belle avenue large et pavée dans une des plus jolies parties du Garden District, entourée de lignes de chemins de fer et à proximité du centre des affaires. C'est une charmante résidence et un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans contre des billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893, au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant pour garantir l'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant C. T. Soniat, Esq., N.-P.
7 jan—7 14 21 28—fév 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence à deux étages bien située, No 505 rue Magasins,

ENTRE LES RUES RICHARD ET ORANGE.

Interdiction de S. R. et R. S. D. Henderson.

No 33,694—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friederichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, public que, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 janvier 1893, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

La désirable résidence en bois à deux étages, No 505 rue Magasins, entre Richard et Orange, dans l'îlet autrement borné par les rues Camp et Félicité, Premier District de cette ville, retirée du trottoir et ayant doubles galeries de façade, vestibules au dessus et au-dessous, salon, salle à manger, cuisine, dépense, etc., au-dessous, et des chambres à coucher confortables et chambres à galeries au-dessus, citerne, hangar, arrière-cour, etc. Le lot est désigné comme cette demi ou moitié la plus rapprochée de la rue Richard d'un certain morceau ou portion de terre composé de la totalité du lot No 3 et d'une moitié du lot No 2, sur un plan dressé par W. T. Thompson, assistant voyer de la municipalité No 2 de cette ville, daté 23 avril 1840 et mesurant plus ou moins 20 pieds 6 pouces 4 1/2 lignes de face à la rue Magazine sur 120 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur s'étendant en arrière à une allée commune dans le fond 12 pieds de largeur, courant à travers de la rue Félicité à la rue Orange, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, etc., y appartenant. Près des marchés, écoles et églises; rue pavée en bloc carré, chars passant devant la porte.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un an de crédit, pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat et la police d'assurance transférée au porteur du billet, et toutes autres clauses de garant ea usuelles; dépôt de 10 pour cent comptant requis pour lier la vente. Actes de vente pardevant Fred. Zengle, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15 janv—15 18 25—1 8 15 fév

SANS RÉSERVE.

Le Cottage à Deux Corps de Logis TOUJOURS BIEN LOUÉ.

Nos 333 et 333 1/2 rue Derbigny,

Entre Colombus et Kerlerec.

Pour Effectuer un Partage.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau 177 rue Commune — MERCREDI, 8 février 1893, à midi, à la Bourse St-Charles, il sera vendu à l'encan :

Le cottage à deux corps de logis, bien situé et productif, Nos 333 et 333 1/2 rue Derbigny, entre Colombus et Kerlerec, ayant 8 chambres et mansardes dans la bâtisse principale et 2 chambres dans une bâtisse détachée, allée double sur le côté, cave, arrière-cour, etc. Le lot mesure 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face sur une profondeur de 100 pieds; à peu près à un îlet des chars des rues Esplanade et Claiborne. La propriété rapporte $264 par an.

Conditions. Une moitié ou plus comptant et le reste à un an, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie; dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 jan et 8 fév

PAR FOURTON & FISCHER, AGENTS ALBERT PAUL, ENCANTEUR.

Une occasion splendide pour nantissement profitable. Emplacement d'affaires de choix et résidence attenante. Les deux cottages doubles Nos 117 et 119—121 et 123 rue Dauphine, entre St-Louis et Toulouse. A conditions faciles. Il sera vendu à l'encan, MERCREDI 8 Février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles—

Trois certains lots de terre (dans le Second District) faisant face à la rue Dauphine, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse et Bourgogne, avec les mesures d'après le plan à la Bourse, les améliorations consistent :

1° Une maison double en bois à un étage subdivisée confortablement, rapportant $20 par mois et désignée par les Nos 117 et 119 rue Dauphine.

2° L'emplacement fructueux d'affaires attenant à la propriété ci dessus, consistant du cottage double, occupé comme buvette et restaurant, et connu comme les Nos 121 et 123 rue Dauphine. Ensemble avec plusieurs bâtisses en briques et en bois dans le fond. Emplacement central, bonnes rues, chars urbains passant devant, et attenant à la bâtisse du Louisiana Troy Laundry dans le fond. Le tout sera vendu en bloc, offrant aux acquéreurs un nantissement sûr et permanent. $30 par mois étant offert pour la bâtisse du restaurant.

Conditions—Tiers ou plus comptant balance à un ou deux ans, 7 pour cent d'intérêt, etc.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.

FOURTON & FISCHER, Agents.
ALBERT PAUL, Encanteur.
1 fév—1 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau, stock de commerce, installations, coffre-fort et meubles, deux chevaux, un wagon, etc.

In Re Matt H. Stork vs ses créanciers.
No 37,908 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—MARDI, 7 février 1893, à 11 heures A. M., au magasin No 38 rue Poydras, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté 25 janvier 1893, et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Tout et en particulier le stock de commerce, meubles de bureau, installations, cheval, wagons et meubles, le tout d'après inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
28 jan—28 29—1 5 fév à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Succession de John Lex et Cecelia Bimesmier, sa femme décédée.

No 37,399.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — JEUDI, 23 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 janvier 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Six certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 38, borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu, désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 14, 15 et 16, et mesurent comme suit : Le lot No 10 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrat, sur 240 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur; le lot No 10 mesure 32 pieds de face à la rue Magistrat, sur 221 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 10, et 200 pieds 4 pouces sur la ligne du lot No 12; le lot No 12 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrat et 179 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur. Les lots 14 et 15 mesurent 32 pieds de face à la rue Warsaw, sur 110 pieds de profondeur. Le lot No 16, formant l'encoignure des rues Warsaw et Magistrat, a 30 pieds de face à la rue Warsaw, sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Magistrat.

Conditions—Comptant.
Vingt pour cent doit être déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 janv—15 18 25—1 8 15 22 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le spacieux cottage double en briques, avec deux étages dans le fond,

Nos 28 et 28 1/2 rue St-Ferdinand,

Entre les rues Decatur et Chartres.

Succession de Phillip Paul Chabert.

No 36,409—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—JEUDI, 24 février 1893, à midi, à la BOURSE D'ENCAN DE L'HOTEL ST CHARLES,

Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1893, et signé le 9 janvier 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage double en brique bien situé, avec bâtisse à deux étages détaché à l'arrière, Nos 28 et 28 1/2 rue St Ferdinand contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse à l'arrière, 2 citernes, double allées de côté et une arrière cour. Le lot est désigné par le No 2 dans l'îlet No 2, faubourg Washington, d'après un plan particulier dressé par Visiquis, le 9 février 1839, un extrait duquel est annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, notaire public, le 26 février 1839 comme étant une vente par Francois à Favre à Ph. Chabert, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St Ferdinand, entre les rues Moreau et Victoire, sur 88 pieds, 4 lignes de profondeur, et étant partie des lots Nos 7, 8 et 9, de l'îlet No 2 d'après un plan primitif de cette partie du faubourg Washington, fait par Jos Pilié, voyer de ville, le 18 mars 1836, et déposé en l'étude de Felix de Armas, Esq., anciennement notaire, dans un district très populeux, convenable aux lignes de chars et à la navigation.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses ordinaires de garantie, dépôt de 10 pour cent comptant requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. O. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
22 janv—22 25—1 8 15 22 fév

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans le Sixième District, coin Jeunet et Octavia.

17 terrains vagues dans l'îlet borné par les rues Arabella, Joseph, Coliseé et Perrier.

2 terrains vagues coin des rues Chestnut et Valence.

L'îlet de terre borné par l'avenue Peters et les rues Octavie, Jennet et Boudousquié.

10 lots de terre formant les coins Camp et Léontine et Camp et Valmont.

Mary Louise Christian, épouse, et al. vs Paul J. Christian, Jr., et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C—No 35,983.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune.— MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 11 janvier 1893, et signé le 17 janvier 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte que ce soit, situé et s'étendant dans le Sixième District de cette ville, anciennement dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans le carré borné par les avenues Peters et St-Charles (ci-devant Naïades) les rues Octavie et Jennet, désigné comme le carré No cinquante-trois, sur le plan primitif de Rickerville, dressé par J. Buisson, et W. G. Thompson, voyer, en date du 23 mars 1849, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Jos. A. Beard, alors notaire, par la lettre D, sur un plan dudit carré fait par C. G. de Lisle, le 16 mars 1869 et annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 19 avril 1869, et le même mesure 120 pieds rue Jennet, sur 185 pieds de profondeur et de façade rue Octavie, entre lignes parallèles formant le coin des rues Jennet et Octavie, laquelle dite propriété est la même acquise par vente de Philip Brown, par acte pardevant E. Bonny, notaire public, le 28 décembre 1882

2° Dix-sept terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville, anciennement la paroisse Jefferson en cet Etat, dans ce qui est communément appelé "Burtville," dans le carré borné par les rues Arabella, Joseph, Coliseé ou Plaquemine et Perrier, lequel est désigné par le numéro quarante deux, sur un plan de F. N. Tourné sous la date du 15 février 1860, déposé pour référence en l'étude de A. Commandeur, alors notaire en cette ville. Les dits terrains sont désignés par les numéros de Un à Dix inclusivement, et les numéros de Quatorze à Vingt inclusivement; desquels terrains les numéros de un à dix inclusivement sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun, 30 pieds de façade rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le terrain Un formant le coin des rues Joseph et Coliseé ou Plaquemines; et le terrain numéro Dix, le coin des rues Joseph et Perrier. Les terrains nommés de Quatorze à Vingt inclusivement se touchent tous et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. le terrain vingt formant le coin des rues Arabella et Coliseé ou Plaquemines, laquelle propriété fut acquise par Paul J. Christian de Jas. M. Cresson, par acte pardevant T. J. Beck, ancien notaire en cette ville, le 18me jour d'août 1869.

3° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième district de cette ville, anciennement dans la ville et paroisse de Jefferson, dans cet Etat, et désignés comme lots Nos un et deux dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Cadix et Valence et désignés sur un plan fait par C. A. Hedin, le 12 février 1853, déposé en l'étude de T. O. Starke, notaire, comme plan No 133, les dits lots se touchent et mesurent chaque, 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des dites rues Chestnut et Valence.

4° Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement Rickerville, paroisse de Jefferson, dans cet Etat et désigné comme l'îlet No cinquante, sur un plan fait par Benjamin Buisson et W. Thornton Thompson, voyer, le 23 mars 1849, déposé à l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville. Le dit îlet mesure cent six pieds deux pouces de face à l'Avenue Peters et la rue Octavia, et deux cent soixante-dix pieds de face aux rues Jeanet et Boudousquié.

La dite propriété fut acquise par achat de James B. Guthrie par un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 21 octobre 1870 et le dit Guthrie acquit la dite propriété par achat de O. H. Karstendith, par un acte passé pardevant Slim Magner, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1869.

5° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville dans cette partie connue comme Rikerville (anciennement dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat), dans l'îlet No 24, borné par les rues Camp, Valmont, Léontine et Chestnut, d'après un plan de Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et désignés sur le dit plan comme lots Nos un à dix inclusivement. Le lot No un forme le coin des rues Camp et Léontine et mesure 30 pieds un pouce de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Léontine; les lots Nos deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf se touchent et mesurent, chacun, 31 pieds à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No neuf formant le coin des rues Camp et Valmont, et le lot No 10 mesure 28 pieds de face à la rue Valmont, sur 120 pieds 1 pouce de profondeur.

Conditions—Comptant à l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 jan—25—1 8 15 22 fév—1 mars

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Moritz Shockat.

No 37,236.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, il sera vendu à l'encan. LUNDI, 6 février 1893, à 11 heures A. M., au No 155 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 23 janvier 1893, pour le compte de la susdite succession—

Un piano carré de Ballet & Cumston, 2 violons, 1 orgue de Re d, 3 bagues en or, 1 mandoline, 1 guitare, 2 malles, effets de toilettes, 1 montre plaquée et chaîne.
Conditions. Comptant à l'adjudication.
25 anv—25 29—1 6 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et bien situées

—DANS LES—

SIXIÈME, DEUXIÈME ET PREMIER DISTRICTS.

No 193 rue Dumaine, entre Tremé et St-Claude—Belle maison à double corps-de-logis à un étage, avec attic.

No 35 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres—Une résidence à un étage.

Nos 451 et 451 1/2 rue Melpomène, entre les rues Clara et Magnolia—Maison double à un étage retirée de la rue.

No — rue Aline, entre les rues Magasins et Live Oak—Joli cottage retiré de la rue.

Un lot vacant contigu et adjacent aux propriétés ci-dessus.

P. A. Bacas, exécuteur-testamentaire, et autres vs. Armand Courcelle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 37,401.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 8 février 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement signé et rendu le 5 janvier 1893 par l'honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété de beaucoup de valeur décrite ci-après, à savoir.

1° Un certain lot de terre, Premier District, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et avantages y appartenant, situé dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia dans le premier district de cette ville, et mesurant 29 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Melpomène sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot est désigné par la lettre A sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 7 mai 1867 et annexé à un acte de vente de Mme Veuve James Clough passé pardevant J. L. Winchester, notaire, en cette ville le 27 juin 1867.

Les améliorations consistent en une maison double, à distance de la rue, ayant quatre chambres, galerie devant, cuisine de deux chambres, citernes, lieux d'aisance etc., portant les Nos municipaux 451 et 451 1/2 rue Melpomène, louée $15 par mois.

Deuxième District.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, ayant, mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 6 lignes de façade rue St-Philippe, sur une profondeur de 90 pieds, 3 pouces entre lignes parallèles, et borné du côté de la rue de Chartres, par une propriété actuellement ou récemment appartenant à O. Bineau; et de l'autre côté vers la rue Royale, par la propriété actuellement ou récemment appartenant à Mme Prévost; et à l'arrière, par la propriété actuellement ou récemment appartenant à M. Casache.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie et une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, lieux d'aisance, water works, etc., portant le numéro municipal No 35 rue St Philippe, vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1893 au taux de $16 par mois payable mensuellement.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et avantages y appartenant en en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tremé et St-Claude, et mesurant, au pied américain, environ 45 pieds 4 pouces de façade rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds

Les améliorations consistent en une jolie maison double à un étage avec mansardes portant le No 193 rue Dumaine, ayant au rez de chaussée 4 chambres, 2 cabinets et une galerie et dans les mansardes, 2 chambres, une bâtisse en brique, à 2 étages ayant 6 chambres, une autre bâtisse de 2 chambres, citernes, puits, lieux d'aisance, water-works, etc., etc.

Sixième Districts.

4° Un certain terrain, ensemble avec toutes les droits, privilèges et avantages y appartenant en en quelque sorte en faisant partie situé dans le Sixième District de cette ville (ci-devant ville de Jefferson) dans le carré d'îlet borné par les rues Aline, Magazine, Live Oak et Foucher, désigné par le No 11 sur un plan déposé en l'étude de A G Tool alors ancien notaire en cette ville, selon le plan No 52. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Aline, 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage à distance de la rue ayant une galerie devant, corridor sur le côté, six chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., loué $15 par mois.

5° L'espace à terrain dans les mêmes district et carré que la propriété décrite en quatrième lieu et y touchant, désigné par le No 14 sur le dit plan ci dessus mentionné, et mesurant 30 pieds de façade rue Aline sur 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux, en coupons billets portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets devront être garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les acquéreurs gardant assurés les bâtisses et les améliorations pour la valeur des billets et la police sera transférée au détenteur des billets. Les actes de vente devront renfermer toutes les clauses usuelles de non aliénation, vente sans estimation, cinq pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, ou aucune partie d'iceux au bout du prix d'adjudication, toutes les taxes dues en 1893, et un dépôt de dix pour cent entre les mains des encanteurs se fera au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.
7 jan—7 11 18 25—fév—1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vaches, chevaux, jument, génisse, etc., etc.

Succession de Detleb Henry Kaack.

No 37,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, le MARDI, 7 février 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au coin des rues White et Palmyra, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1893, et un ordre daté le 24 janvier 1893 amendant le précédent ordre, pour le compte de la dite succession—

12 vaches, 1 taureau 1 cheval, 1 jument, 1 génisse. Charrette de laitier, bidons, harnais, ustensiles pour une vacherie, bois, etc.

Termes et conditions—Pour toute somme au dessous de $100 comptant, pour toute somme de $100 et au-dessus, soixante jours de crédit, l'acquéreur fournissant son billet, endossé à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire. La clientèle de la dite vacherie sera donnée au plus fort acheteur. 27 jan—27—1 5 6 7 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Mme Henrietta Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,329.

Sur la motion de W. O Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci,

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt douze.
H. MESSONNIER, Député Greffier
23 nov—

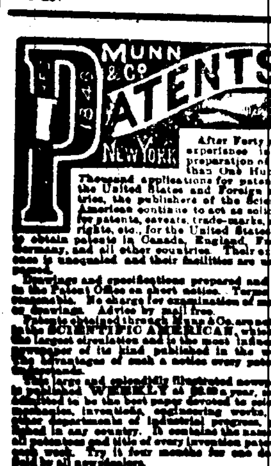

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix dans le Second District,

No 34 rue de Chartres, entre Douane et Bienville,

Magasin élégant en briques à trois étages, occupé par Adam J. Zang, Esq., loué à bail jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $50 par mois.

No 312 rue de Chartres, entre Quartier et Hôpital, une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 14, 16, 18 rue Tremé, entre Canal et Douane, une bâtisse à un étage et mansarde, divisée en trois corps de logis.

Succession de Mme E Brandner.

No 37,691—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 8 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 31 janvier 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille-Levée et Hôpital, désigné par le No 3 sur un plan de J. N. de Pouilly,— janvier 1846 et déposé en l'étude de F. Percy, ancien notaire, et mesure 23 pieds 10 pouces de façade rue de Chartres, sur 161 pieds 2 2/8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et étant le terrain le plus proche de la rue Barracks, aussi avec l'usage de deux allées, l'une 8 pieds de largeur ouvrant rue Hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 8 3/8 pouces, en commun avec le terrain No 4 et autres, et l'autre allée, 11 2/8 pieds de largeur ouvrant rue du Quartier sur une profondeur de 159 pieds 3/8 pouces en commun avec le dit terrain et autres, conformément au dit plan.

Les améliorations consistent d'une maison de résidence en briques à deux étages à distance de la rue, portant le numéro municipal 312 de la rue de Chartres, ayant 4 chambres, gaz partout, cuisine ayant 3 chambres, grande cour, citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à l'arrière, etc.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Vieille Levée et Bienville, désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, architecte, le 20 janvier 1860, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure 21 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade rue de Chartres, sur une profondeur de 55 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles, avec le droit de passage dans une allée de 3 pieds de façade rue de la Douane, et aussi une cour de douze pieds 4 pouces de largeur à l'arrière du terrain No 3, et 27 pieds 6 pouces 2 lignes de longueur à l'arrière du terrain No 4, et de l'allée susdite. Les améliorations consistent en un beau magasin en briques à 3 étages No 34 de la rue de Chartres, occupé par Adam J. Zang et vendu sujet à un bail expirant le 30 sept. 1893, à $50 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tremé, Canal, Franklin et Douane, et mesure 56 pieds 10 pouces de face à la rue Tremé, sur 79 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles et est composé des terrains Nos 5 et 6 du carré 18.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, avec mansarde, divisée en trois corps de logis chaque côté, ayant deux chambres et galerie dans le fond et deux dans les mansardes. Ensemble avec une cuisine en bois à un étage, ayant deux chambres de chaque côté, lieux d'aisance, cuve, etc., connue par les numéros municipaux 14, 16, et 18 rue Tremé

Conditions—Une moitié ou plus comptant et le reste à un an de crédit garanti par privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes de l'année 1893 et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 8

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.

UNE PROPRIÉTÉ COTTAGE DE VALEUR,

No 120 rue Champs-Elysées.

Entre Bourgogne et Remparts.

Six Lots de Terre de Valeur, Rue Champs-Elysées,

Entre Joséphine et Solidelle.

—Dans l'Affaire de—

Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., vs W. M. M. Ermon et als.

VENTE POUR UN PARTAGE.

A Long Crédit à l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet — MARDI, le 21 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale, en vertu de, et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le dit jugement rendu le 11 janvier 1893 et signé le 17 janvier 1893 dans l'affaire de Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., versus W. M. M. Ermon et als, Dossier No 37,525, pour un partage, il sera vendu—

Cottage No 120 Champs-Elysées.

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Bourgogne et Remparts désignée par la lettre B, laquelle mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds 6 pouces et 2 lignes, et sur la ligne opposée prêt de la rue Remparts, elle a une première profondeur de 122 pieds 2 pouces et 5 lignes, puis elle s'avance vers la rue Remparts à une distance de 50 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées, puis a une seconde profondeur de 3 pieds 8 pouces vers la rue des Français, puis elle rétrécit en s'étendant à une distance de 23 pieds 5 pouces et 4 lignes vers la rue Bourgogne sur une ligne parallèle à la rue des Français; puis une troisième profondeur de 26 pieds 7 pouces et 6 lignes jusqu'à la ligne du fond sur laquelle elle mesure 53 pieds 3 pouces et 4 lignes, le tout conformément à un plan de Sidney G. de l'Isle, voyer en date du 2 février 1892, le tout plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent en un désirable cottage en bois, couvert en ardoises, avec mansarde, et une bâtisse en briques à deux étages, touchant le bâtisse ci-dessus et connu par le No 120 rue Champs-Elysées ayant en tout, corridors et 12 chambres, chambres à bain, office, lieux d'aisance, etc., et installations de gaz, 2 cuves et hydrant, galerie de côté et hangar, cour et allée pavées.

Six terrains.

2° Six certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine ou Frieur et Solidelle ou Roman, désignés par les Nos 5, 6, 9, 10, 13 et 14, qui mesurent comme suit, à savoir :

Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots Nos 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine ou Frieur sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces et 1 ligne.

Les lots Nos 13 et 14 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément au plan qui peut être vu à l'emplacement de vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocat à partir du jour de la vente. La partie à crédit doit être divisée en billets coupons au gré des parties intéressées. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante 1893, en sus de leurs enchères et devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs
18 janv—18 22 29—5 12 19 fév

Avis aux appelants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.
23 nov—1m 1f par sem

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif du contenu et des installations des magasins Nos 118 et 120 rue Royale,

Comprenant un fort stock de tableaux, gravures, chromos, cadres pour tableaux, chevalets, le tout de premier choix, ainsi que d'autres articles fort nombreux appartenant à ce genre d'affaires.

Dans l'affaire de Theresa Hoffmann versus Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,777—En vertu d'un ordre de vente daté le 24 janvier 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 février 1893, à 10 heures, A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux Nos 118 et 120 rue Royale—
Le contenu et les installations des dits magasins, d'après inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 janv—26 30—2 6 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bijouterie, Diamants, Argenterie, Montres en or, Bibliothèques et Livres, Effets personnels, Meubles, etc.

Succession de David S. Bryon.

No 34,855.—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune—LUNDI, 13 février 1893, à 11 heures A. M., au No 25 rue Magasine, près Gravier (quand les articles ci-dessus auront été transférés dans l'intérêt de la vente), en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté de 23 janvier 1893 dans la succession de David S. Bryon, Dossier No 34,855, il sera vendu à l'encan
Un lot de bijouterie, meubles, etc.
Conditions—Comptant.
1fév—1 8 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Propriété de choix à Carrollton.

Deux Grands Lots de Terre rue Short, courant à et faisant face à la rue Huso, entre St-Charles et Pearl.

In re T. J. Fisher versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman.

No 30,672.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 4 janvier 1893 et signé le 10 janvier 1893, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," in re T. J. Fischer versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman, Dossier No 30,672, il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'îlet No 67 nouveau plan anciennement 61 de la vieille ville de Carrollton, bornés par les rues St Charles, Short, Pearl et Huso, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer daté le 6 de février 1836, déposé au bureau de W. Y. Lewis, ex-notaire, et mesurent en mesure américaine 38 pieds chaque face à la rue Short, la même façade sur la rue Huso sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux bâtisses en bois, etc.

Conditions—Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant ———, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
15 jan—15 21 25—fév 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alfred Guerin et Bertha Guerin.

No 37,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 13 janvier 1893, dans l'affaire des successions Alfred Guerin et Bertha Guerin il sera vendu à l'encan, à savoir

Un certain lot de terre, dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Villeré et Robertson, désigné comme lot No 1 sur un plan annexé à un acte de vente du 30 décembre 1871 pardevant A. Doriocourt, notaire, et mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue St-Pierre sur 32 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
15 jan—15 21 25—1 8 15 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée de Valeur DANS LE SECOND DISTRICT.

Le Joli Cottage à Double Corps de Logis,

Avec une Bâtisse à Deux Etages y Attenant dans le Fond.

Nos 277 et 279 rue Villeré, près Esplanade.

Succession de Elizabeth Richard, épouse de Jean Marie Sabalot.

No 37,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, le 1er mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune en vertu d'un ordre, à moi adressé, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 10 janvier 1893 dans l'affaire de la succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, il sera vendu à l'encan, à savoir

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 174 175 borné par les rues Villeré, Esplanade, Quartier Robertson et la Chemin du Bayou et mesurant, au pied américain comme suit.

Le lot No 6 mesure 14 pieds de face à la rue Quartier, 85 pieds sur la ligne le divisant du lot No 7, 86 pieds 10 pouces sur l'autre côté et 29 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond; le lot No 7 mesure 24 pieds de face à la rue Quartier sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Villeré, et aussi une allée en commun de 2 pieds 6 pouces dans le fond des dits terrains dans toute sa longueur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage résidence bien bâti et confortable, à deux corps de logis avec une addition dans le fond à deux étages, connu par les numéros municipaux 277 et 279 rue Villeré. Bonne location, convenable et entourée par des résidences modernes de choix.

Conditions—Comptant.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. V. Dejean, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.
22 janv. 22—fév—1 8 15 22—mars 1

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Commerciales de Choix, dans les Premier et Second Districts.

No 79 rue Front et No 78 rue Fulton allant à travers l'îlet, bâtisse en briques solidement construite, à deux étages, occupée comme café et résidence.

No 111 rue Decatur, bâtisse en briques solidement construite, à quatre étages, occupée comme magasin de fourrage et entrepôt.

Dans l'affaire de Mme Clara Cardona et als vs Mme Pauline Langles et als.

Vente pour effectuer un partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 36,057.

PAR CHARLES D. STUART, encanteur—Bureau No 56 rue Camp—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1893 et signé le 13 janvier 1893, décrétant une partition dans l'affaire susdite, par l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent sur la batture du Premier District de cette ville, situé dans l'îlet borné par les rues Fulton, Poydras, Front et Lafayette, désigné sur un plan de J. A. Beard, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852, déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire en cette ville, comme lot No 15 et mesurant suivant le dit plan 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front sur 116 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté le divisant du lot No 14, et 117 pieds et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 16, le tout au pied américain, la dite propriété fut acquise par feu Angelo Costa par achat de la ville de la Nouvelle-Orléans, par acte fait pardevant H. B. Cénas, notaire en cette ville, le 3 mars 1853, les améliorations consistent de cette bâtisse en brique solidement construite à deux étages No 79 rue Front, occupée profitablement comme café et résidence et ayant en outre d'une buvette très grande, 6 chambres, couloirs, cour pavée, citerne, etc. sous bail jusqu'au 1er octobre 1893 à raison de $35 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, St-Louis, Chartres et Toulouse, désigné comme lot No soixante-six, sur un plan fait par A. Simpson, architecte, déposé à l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 17 de son livre de plans No 6; le dit lot mesure 20 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Vieille Levée sur 40 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et 22 pieds de largeur dans le fond, anglais, le tout plus ou moins. La dite propriété fut acquise par feu Angelo Costa, par acte de partage fait avec Antoine Roira, pardevant Ed. Barnett, notaire en cette ville, le 14 novembre 1855. Les améliorations consistent de cette bâtisse en briques de valeur et solidement construite à quatre étages, No 111 rue Decatur, occupée comme magasin de fourrage, allée en commun faisant face à la rue St-Louis, à l'arrière de la bâtisse, avec le privilège de l'usage de la cour dans le fond du lot 118, et louée à raison de $35 par mois. Voir les plans à la Bourse

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et 2 ans de crédit, le crédit devant être garanti par des billets de l'acquéreur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant porter toutes les clauses usuelles de garantie, de 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de poursuites pour forcer le paiement des billets; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée aux détenteurs des billets.

L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1893.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 jan—15 21 28—4 11 15 fév

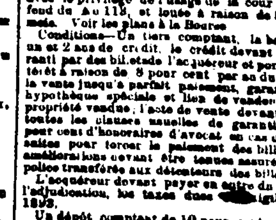

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN..............................	$12 00
SIX MOIS............................	6 00
TROIS MOIS..........................	3 00
UN MOIS.............................	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN..............................	$3 00
SIX MOIS............................	1 50
QUATRE MOIS.........................	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 CHARTRES.....73

L'Abeille de la ...
Bureaux : 73 ...
NOUVELLE...
VENDREDI, 3 ...

VAP...
Mandeville, M...
LESTEAMER...
Commençant ...
COMPAGN...
CROMWELL...
CHEMI...
BASIL...
FACTEU...
34 Rue R...
PIANOS GA...
FEU...
Jacque...
Léon Sazie
TR...